

Comité régional sur les services pharmaceutiques de Montréal

Comité révision des recettes ATIVAD

CRSP de Montréal

Objectifs

1. Uniformiser les recettes de l'antibiothérapie intraveineuse à domicile (ATIVAD) utilisées dans les régions de Montréal et de ses environs en s'arrimant avec les recettes conçues par la Capitale Nationale
2. Réviser et standardiser les recettes des molécules pouvant être administrées en perfusion continue via perfuseur élastomérique (pénicilline, céphalosporine, etc.)
3. Réviser les principes directeurs de la Capitale Nationale pour intégrer les recettes de la bibliothèque commune dans les pratiques des établissements de la santé et des pharmacies préparatrices

Retombées

1. Standardiser les pratiques sur l'usage des recettes ATIVAD à travers Montréal et ses environs pour minimiser les confusions encourues par des recettes ATIVAD divergentes
2. Introduire une nouvelle méthode efficiente (perfusion élastomérique en continue) pour administrer des antibiotiques intraveineux à domicile à travers les établissements de Montréal et de ses environs

Activités

1. Optimiser la bibliothèque commune des recettes ATIVAD conçue par la Capitale Nationale
2. Permettre aux établissements de santé et aux pharmacies préparatrices de s'adhérer à la bibliothèque commune de la Capitale Nationale
3. Faire une révision de la littérature sur la méthode de perfusion élastomérique en continue pour des traitements ciblés et les ajouter à la bibliothèque commune

Membres du comité

- 3 pharmaciens d'établissement (1 représentant de Montréal, 2 représentants du Grand Montréal)
- 1 ou 2 pharmaciens préparateurs ATIVAD
- 1 pharmacien-représentant de la Capitale Nationale
- 1 microbiologiste-infectiologue (présence ad hoc)
- 1 représentant de la Direction des Services Infirmiers (présence ad hoc)
- Président du Comité régional sur les services pharmaceutiques de Montréal (CRSP)

Comité régional sur les services pharmaceutiques de Montréal

- Pharmacienne-conseil du CRSP

Mandat

- Durée : 2-3 ans
- Fréquence des réunions : 1 réunion de 2 heures aux 3 mois